



Philippe JOHNSTON
pjohnston@racine.eu
T. +33 (0)1 44 82 43 00

Barreau de Paris (2013)
Associé du cabinet Racine
depuis 2026

IMMOBILIER - CONSTRUCTION

Philippe Johnston intervient en droit immobilier, notamment dans le cadre d'opérations d'acquisition et de cession immobilières, de baux commerciaux et d'opérations de restructuration et de construction d'actifs.

DOMAINES D'INTERVENTION

- Transactions immobilières
- Baux commerciaux
- Opérations de restructuration
- Construction d'actifs

FORMATION

- Maîtrise de droit anglais & français, Université de Paris I Panthéon Sorbonne & King's College (2010)
- Master II Droit européen des affaires, Université Paris II Panthéon Assas (2011)

LANGUES

Français / Anglais